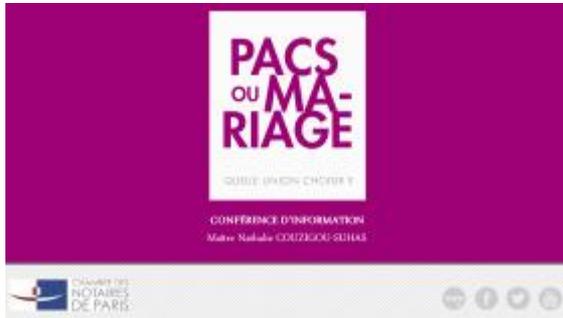

#VIDÉO | Se marier sans contrat de mariage : est-ce toujours la bonne solution ? (Juin 2018)

Publié le 06/06/2018



Me Judith RÉGNIER, notaire à Paris, a tenu une conférence le 5 juin 2018 à la Chambre des Notaires de Paris sur le thème : Se marier sans contrat de mariage : est-ce toujours la bonne solution ?

Me Judith RÉGNIER, notaire à Paris, a tenu une conférence le 5 juin 2018 à la Chambre des Notaires de Paris sur le thème : **Se marier sans contrat de mariage : est-ce toujours la bonne solution ?**

REVOIR LA CONFÉRENCE EN VIDÉO :

VOIR LE SUPPORT DE LA CONFÉRENCE :

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE MARIAGE ET LE COUPLE

EN SAVOIR PLUS SUR LES CONFÉRENCES DES NOTAIRES DE PARIS